

# CONTRAT CLUB



Entre : La société iFLY Paris, ci-après dénommée "iFLY",

Et : M. / Mme \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_, ci-après dénommé(e) "le Membre",

## Article 1 - Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les termes et conditions de l'adhésion au iFLY Club, permettant au Membre de bénéficier de temps de vol en soufflerie selon la formule choisie.

## Article 2 - Options d'Abonnement Le Membre peut choisir parmi les abonnements suivants :

	<i>Club 10</i>	<i>Club 10+</i>	<i>Club 30+</i>
Tarif mensuel	114,90 €	129,90 €	359,70 €
Tarif par minute	11,49 €	12,99 €	11,99 €
Coaching	15 €/5mins	Inclus	Inclus
Temps de vol mensuel	10 minutes	10 minutes	30 minutes
Temps de vol additionnel au tarif Club	✓	✓	✓
Report du temps de vol	3 mois	3 mois	6 mois
Partage du temps de vol avec les membres du Club	✓	✓	✓
Partage du temps de vol avec un nouveau chuteur	✗	✓	✓
Récompense de parrainage (inscription d'un nouveau membre)	10 minutes gratuites	10 minutes gratuites	10 minutes gratuites
Accès prioritaire aux offres et événements exclusifs	✓	✓	✓
Événements gratuits réservés aux membres du Club	✓	✓	✓
Accès aux tunnels iFLY à l'international	✓	✓	✓
Vidéos gratuites	✗	✓	✓
Photos numériques gratuites	✗	✗	✓
Location gratuite de casque intégral	✗	✓	✓
Réduction sur les produits iFLY	10%	10%	20%
Partage avec la famille du membre	✗	✗	✓
Accès des membres du Club à une salle de réunion gratuite	✗	✗	✓

Choix de l'abonnement (cocher la case correspondante)

Club 10

Club 10+

Club 30+

Si le Membre souscrit au Club 30+, il peut désigner jusqu'à cinq membres de sa famille pour partager du temps de vol.

Membres de la famille désignés :

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_
5. \_\_\_\_\_

### Article 3 - Conditions Générales

Élément	Détails
Options de disponibilité	Restreint les week-ends, jours fériés et périodes de forte affluence.
Blocs de vol	Le temps de vol est délivré par bons mensuels de 5 minutes.
Engagement	6 mois
Renouvellement	L'abonnement est renouvelable par tacite reconduction à la suite de la durée d'engagement minimale.
Coaching inclus ( Club 10+ et Club 30+ uniquement)	Moniteur IBA niveau 2 garanti
Report du temps de vol	Doit être un membre actif du Club (1 mois de report autorisé une fois l'abonnement résilié)
Partage du temps de vol avec un nouveau chuteur	Maximum 2 nouveaux chuteurs par jour, avec application du tarif First Time Flyer Club Pass (24.99 €)
Récompense de parrainage	Le parrain doit être membre actif depuis au moins 1 mois et ne peut parrainer que de nouveaux membres
Événements gratuits réservés aux membres du Club	Événements biannuels avec temps de vol partageable gratuit (10 minutes par membre, plafonné à 4 heures)
Partage avec la famille	Possible avec 5 membres de la famille désignés (le membre doit être présent dans la session)
Accès gratuit aux salles de réunion	Sous réserve de disponibilité
Accès aux tunnels iFLY à l'international	Paris, Canada, Australie, Royaume-Uni (possibilité d'acheter du temps de vol au tarif club local)
Modification des avantages et conditions	iFLY se réserve le droit de modifier les avantages et conditions du Club avec préavis. En cas de privatisation par des groupes ou entreprises, les sessions de vol pourront être déplacées sur décision unilatérale d'iFLY Paris.
paiement	Le paiement s'effectue par prélèvement bancaire mensuel via la plateforme Go Cardless. La date de prélèvement de l'abonnement est fixée au : ___ de chaque mois.

#### Article 4 – Résiliation

1. Le Membre peut demander la résiliation après la période d'engagement initiale de six mois, moyennant un préavis d'un (1) mois via le bouton de désinscription disponible depuis son compte personnel [www.iflyfrance.com](http://www.iflyfrance.com) ou par email à l'adresse suivante : [apibourdin@iflyworld.com](mailto:apibourdin@iflyworld.com) .
2. En cas d'arrêt anticipé avant la fin de l'engagement, le Membre reste redevable des mensualités restantes sauf en cas de force majeure dûment justifiée.
3. iFLY se réserve le droit de suspendre ou résilier l'abonnement en cas de non-respect des conditions du présent contrat.

#### Article 6 - Acceptation

En signant ce contrat, le Membre reconnaît avoir pris connaissance et accepté l'ensemble des conditions générales et de résiliation.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_/\_\_\_/ 2025

Vendeur du contrat :

---

Signature du Membre :

---

Signature iFLY :

---

